

---

### *Les points de politique commerciale à régler*

- Malgré les utiles progrès réalisés en rapport avec l'établissement de l'OMC, la communauté internationale a encore beaucoup de chemin à parcourir pour réglementer adéquatement les subventions agricoles — surtout celles des États-Unis et de l'Union européenne — qui faussent le commerce et l'investissement. De même, l'amélioration de la réglementation touchant le recours aux mesures antidumping restera une priorité canadienne. Ce sont là des exemples de questions où une réglementation inadéquate est encore source de frictions entre les économies.

### *Les nouvelles questions de politique commerciale dans l'économie mondiale*

- La réduction graduelle des obstacles traditionnels au commerce et à l'investissement résultant de négociations commerciales a soulevé de nouvelles questions sur la façon dont l'élargissement de l'éventail des régimes réglementaires nationaux de toutes les économies contribue à la croissance. De plus, les nouveaux intervenants sur la scène internationale ont, comme le Canada, intérêt à rechercher un accès plus large et plus sûr aux marchés des États-Unis, de l'UE et du Japon et, comme le Canada, attachent de l'importance aux règles internationales qui disciplinent adéquatement les tendances à l'unilatéralisme et au protectionnisme que l'on observe dans plusieurs économies. Il y a donc de plus en plus de possibilités de partenariats innovateurs avec un plus grand nombre d'intervenants.
- L'objectif premier des discussions sur le commerce et l'environnement est d'assurer que les nouvelles politiques appuient le développement durable. Les gouvernements sont confrontés à la nécessité croissante de solutions responsables et équilibrées aux questions touchant le domaine commun (par ex., changement climatique, appauvrissement de la couche d'ozone, stocks de poisson chevauchants) et l'incidence de la pollution transfrontières (par ex., les questions relatives à la qualité de l'air et de l'eau en Amérique du Nord). Pour faciliter la coopération internationale dans ce domaine, mais aussi pour contrer les actions unilatérales (comportant souvent un but ou un effet protectionniste), les gouvernements se tournent de plus en plus vers la négociation d'accords environnementaux internationaux comme élément clé du développement durable. Le Canada a déjà négocié des instruments bilatéraux et multilatéraux importants sur l'appauvrissement de la couche d'ozone, la qualité de l'air et de l'eau, le mouvement transfrontières des déchets dangereux, le changement climatique, la biodiversité et la désertification. Et d'autres accords seront